N°12 JANVIER-FEVRIER 2022

La voix du Département

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Magazine d'information du Conseil départemental

ÉCONOMIE

Pleins feux sur l'attractivité



Le Conseil départemental toujours mobilisé

COVID-19 RESTONS VIGILANTS



AÉRIEN - Le 20 décembre 2021 a consacré l'ouverture de la liaison inaugurale mise en place par Ewa entre Dzaoudzi et l'aéroport de Pierre-Fonds à Saint-Pierre, à la Réunion. Deux rotations supplémentaires ont lieu chaque semaine entre de Saint-Denis. À Mayotte comme à Pierre-Fonds, deux cérémonies symboliques ont réuni les principaux acteurs de l'aérien, les préfets respectifs et deux élues départementales : Tahamida Ibrahim, 2e vice-présidente et Zaounaki Saindou, présidente de l'Agence d'attractivité et de développement touristique de Mayotte.



DIPLOMATIE - Dans le cadre de la visite à Mayotte de la délégation des Ambassadeurs Océan Indien - notamment des ambassadeurs de France aux Seychelles et aux Comores - relative à la coopération Régionale, un temps d'échange avec les élus départementaux s'est tenu le lundi 29 novembre 2021, suivi d'une rencontre avec les forces vives économiques du territoire à la Chambre du Commerce et d'Industrie. Une rencontre s'est également tenue à l'École régionale des métiers de la mode (ERMM) à Mgombani. D'autres rencontres interrégionales sont envisagées.



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE - Le programme de coopération INTERREG V- Mayotte-Comores-Madagascar concerne la coopération transfrontalière entre la région ultrapériphérique de Mayotte, et les îles voisines des Comores et de Madagascar. Le 3 décembre 2021 s'est déroulé un comité de suivi de ce programme, co-présidé par la 5e vice-présidente en charge de la coopération, Bibi Chanfi et le préfet, Thierry Suquet. La région Réunion, le Ministère des affaires étrangères malgaches, la ville de Mamoudzou et les organismes consulaires étaient représentés.



FORMATION PROFESSIONNELLE - Le 29 octobre a vu la création de l'agence dénommée LAREFORMPRO (agence régionale de formation professionnelle), présidée par le 6e vice-président en charge de la formation professionnelle Daoud Saindou Malide. L'agence, qui va déployer de manière opérationnelle la politique de formation professionnelle de la collectivité, est une régie du Conseil départemental sous statut d'établissement public local à caractère administratif (communément connu sous le sigle de EPA).



MISSION LOCALE - Informer et accompagner
Créée le 3 juillet 1996, la mission locale de Mayotte est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire vers la qualification et l'emploi. Partenaire du Conseil départemental, elle est présidée par la conseillère départementale de Mamoudzou 1, Farianti M'Dallah. La mission locale accueille, informe et accompagne les jeunes dans le cadre de leurs démarches concernant l'emploi, la formation, le logement, le transport, la vie quotidienne, la santé, l'insertion sociale et professionnelle.
Pour plus d'informations, contacter **le 0 800 122 500 (Gratuit).**



ATTRACTIVITÉ ET TOURISME - Afin de définir les zones d'aménagement touristique de Mayotte, une réunion d'étude a été organisée le 2 décembre 2021 à la CCI. Cette étude s'inscrit parmi les objectifs du SRDEII (schéma directeur) voté par le Conseil départemental en 2019. L'action est présidée par la 5è vice-présidente en charge du développement économique et coopération décentralisée, Bibi Chanfi, le 1er vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, Infrastructures et Foncier, Salime Mdere et la présidente de l'Agence d'attractivité et de développement touristique (AaDTM), Zaounaki Saindou.



» RETROUVEZ PROCHAINEMENT TOUTES LES INFORMATIONS SUR L'AVANCÉE DU PROJET DE « LOI MAYOTTE », DANS LE FUTUR NUMÉRO DE LA VOIX DU DÉPARTEMENT (N°13)

Edité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte
Directeur de publication : Ben Issa Ousseni, Directeur de la rédaction : Bruno Cohen-Bacrie - Coordination et rédaction : Lydia Charmont Rédaction : Anfiya Assoumani-Bé, Abhar Ali Charif, Soibrina Ahmed Haroussi - Comité de lecture : Anrchidine Bacar - Couverture : Saïd Ibrahim Conception graphique : Dayane Nourdine - Suivi administratif : Anfiyati Sélémani Photographies: Assani Moussa, Cg976, Banque d'image de Mayotte - Impression : Imprimah - Exemplaires: 5 000 - Dépôt légal : Janvier 2022 - Issn : 2261-2408 - Pour contacter la rédaction : • Courriel : dir.com@cg976.fr • Téléphone : 0269 66 11 60 •
Par courrier : 8, Bd Halidi SÉLÉMANI, BP. 101 97645 MAMOUDZOU CEDEX



Quel message adressez-vous aux habitants de Mayotte en ce début d'année ?

Je veux d'abord, comme c'est de coutume, leur adresser mes Vœux de bonne et heureuse année, porteuse d'espoir, de santé et de paix. J'ai bien conscience que ce message traditionnel peut sembler difficile à entendre, au sortir de deux années profondément marquées par la pandémie de la covid-19, ses conséquences souvent douloureuses dans bien des domaines. À notre échelle, Mayotte doit aussi pouvoir surmonter les difficultés auxquelles elle est confrontée comme la sécurité, la circulation, le chômage... Je ne veux nullement noircir le tableau, au contraire, parce que nous sommes tous convaincus que notre territoire peut faire valoir de nombreux atouts: sa position géostratégique privilégiée, des perspectives de développement économique, de grands défis à venir comme les Jeux des Iles qui doivent permettre d'équiper notre île des grandes infrastructures (stades, gymnases, modes de transports...) dont elle a grand besoin au quotidien. Nous sommes entièrement mobilisés au service de ces enjeux – majeurs - de la vie quotidienne.

Quels sont les dossiers sur lesquels vous êtes plus particulièrement mobilisés ?

Les dossiers à traiter sont nombreux, les urgences sociales également, mais je me suis (notamment) attaché à travailler sur les questions institutionnelles, notre département exerçant une double compétence qui n'est pas reconnue sur le versant régional. Or, dans les faits, nous portons des missions importantes comme la formation professionnelle, la coopération décentralisée, le développement économique et touristique. Des moyens financiers et humains sont nécessaires. Nous avons révisé le contrat de convergence et de transformation (CCT) 2019-2022, signé en juillet 2019 entre l'Etat, le Conseil départemental et les communautés des Communes de Mayotte pour un montant de 1,6 milliard d'euros, dont 965 M€ de montants contractualisés et 654 M€ de montants valorisés. Nous mobilisons, avec un avenant, des crédits autour de projets qui sont prêts et peuvent débuter dès 2022 : routes départementales, travaux de modernisation du port de Longoni, pôles d'échanges multimodaux et points d'arrêts... Et je porte une attention particulière à la proximité: trois visites cantonales à Mtsangamouji, Chiconi et Mamoudzou nous ont permis d'affirmer notre volonté de collaborer au plus près des besoins avec les communes et les intercommunalités.

Ben Issa Ousseni
Président du Conseil départemental de Mayotte



-EXPO- Les Journées nationales de l'architecture dévoilent les richesses de l'architecture contemporaine, racontent l'histoire du bâti qui nous entoure, éveillent les curiosités et les sensibilités artistiques et valorisent l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour le bien-être de tous. La 6e édition, les 15, 16 et 17 octobre derniers, incluait des actions du Musée de Mayotte, la fabrication de la brique en terre comprimée à Mroalé (commune de Tsingoni) et à Pamandzi, ou une exposition « Patrimoine bâti mahorais, entre terre et végétal » aux archives départementales.



-ATHLETISME- Cinq athlètes - Nasrane Bacar, Djassim Ahamada, Kamel Zoubert, Fahari Abdallah et Soultoini Ali - se sont illustrés sur la piste d'athlétisme du stade du centenaire à Etang-Salé les Hauts à La Réunion, entre javelot, 100 et 200 mètres et saut en longueur. Reçus à la Délégation de Mayotte à la Réunion, à la veille du meeting, ces athlètes ont aussi pu rencontrer à Mayotte le président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni et la vice-présidente en charge des sports Zouhourya Mouayad Ben pour évoquer les modalités de prise en charge de leur participation aux prochains Jeux des Iles.

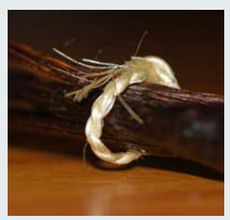
-BASKET- Nos basketteurs et nos basketteuses ont tenu la dragée haute à leurs homologues réunionnais lors des finales de zone océan indien : si les Fuz'Ellipse de Cavani se sont inclinées avec les honneurs face aux joueuses du Tampon au terme d'un parcours magnifique, les joueurs du BCM restent encore en lice après leur succès face au BC Dyonisien. Cap sur la métropole le 21 janvier !



-JEME- Forum JEunesse Mobile et Engagée à l'initiative de la DRAJES Mayotte, a été organisé en décembre 2021 au lycée des Lumières à Kawéni, en présence de la 4e vice-présidente, Chargée des Sports, Culture et Jeunesse, Zouhourya Mouayad Ben, du préfet de Mayotte, Thierry Suquet, et de la présidente de l'Agence du service civique (en visioconférence), Béatrice Angrand, entre autres. L'objectif était de présenter et détailler les dispositifs favorisant la mobilité et l'engagement aux jeunes mahorais (15-30 ans. La vice-présidente, indiquait qu'« à travers sa compétence en matière de formation professionnelle, le Conseil départemental mobilise beaucoup de moyens pour permettre aux jeunes de trouver une solution d'insertion professionnelle à l'international, notamment à travers des stages pour acquérir de l'expérience professionnelle au niveau national et international » . Le dispositif alternance en mobilité, et les formations initiales d'excellence permettent aussi aux jeunes de réaliser leurs études à l'étranger, grâce à une prise en charge du coût de leur formation auquel s'ajoute l'attribution d'une bourse.



-CONTRAT- Le président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni et le préfet, Thierry Suquet, ont paraphé un avenant au contrat de convergence, faisant suite à une délibération adoptée le 30 novembre. La contribution financière de l'Etat s'établit à 1 milliard d'euros, celle du Conseil départemental à 326 M€. Le reste, soit 245 M€, est apporté par les quatre communautés de communes. Les routes départementales, les travaux de modernisation du port de Longoni, les pôles d'échange multimodaux et les points d'arrêts sont concernés.



-SOUTENIR LES PUBLICATIONS- Dans le cadre de la valorisation de son patrimoine, le Conseil départemental de Mayotte lance un dispositif financier d'aide aux auteurs à travers un appel à projets intitulé « Soutien à la publication d'ouvrages sur le patrimoine naturel et culturel de Mayotte ». Depuis plusieurs années, le Département participe à la production de nombreux ouvrages sur le patrimoine : des ouvrages qui enrichissent les savoirs dans diverses thématiques et valorisent les richesses naturelles et culturelles de ce territoire. De nombreux auteurs se tournent aujourd'hui vers le Département et sollicitent un soutien dans la publication de leurs œuvres. Avec cet appel à projets, l'objectif est d'aider et d'accompagner l'émergence d'auteurs débutants ou expérimentés, de rendre la connaissance des richesses accessible à tous et particulièrement aux plus jeunes, mais aussi de valoriser et promouvoir le patrimoine naturel et culturel au niveau territorial, régional et européen. Le soutien (à hauteur maximum de 80 % des dépenses de réalisation et production) sera accordé à des ouvrages rédigés et prêts à être publiés. L'appel à projets est ouvert du 1er décembre 2021 au 1er décembre 2022.

Cap vers les Jeux des Iles de 2027



La mobilisation du Conseil départemental et de son exécutif pour l'organisation des Jeux des Îles 2027 à Mayotte, c'est le sens d'une délibération adoptée le 5 octobre dernier par l'Assemblée départementale en séance plénière.

L'objectif de cette démarche est de réaffirmer solennellement, la volonté du Conseil départemental et celle du mouvement sportif mahorais pour l'organisation à Mayotte des jeux des Îles. La délibération adoptée rappelle que ce projet phare demeure, plus que jamais, un objectif politique majeur de l'actuelle mandature.
Les bons résultats sportifs des athlètes mahorais à chaque participation lors de ces Jeux sont rappelés, notamment depuis 2015. En dépit du faible taux d'équipement en infrastructures du département, ils légitiment l'accueil de ces Jeux à Mayotte. Avec une possibilité de parachever l'intégration du territoire dans le « concert » des nations de l'océan indien mais surtout d'amener la jeunesse à la pratique du sport de haut niveau, en faisant du rendez-vous de 2027 une source de motivation supplémentaire.

Un bond en avant

«Il s'agit-là (les Jeux 2027) d'une occasion unique de marquer un bond en avant afin d'améliorer le quotidien de nos concitoyens» rappelle la délibération. Un engagement gouvernemental plutôt positif ressort d'ailleurs des sujets évoqués en amont et durant la visite à Mayotte des deux Ministres de l'Intérieur et des Outre-Mer fin août 2021. ***« Il appartient dès lors au Conseil départemental de saisir très officiellement les autorités centrales pour inscrire dans les faits ce projet majeur du territoire et recueillir les financements nécessaires pour sa réalisation »*** indique la délibération. Les études réalisées pour les équipements sportifs nécessaires nécessitent une enveloppe avoisinant les 147 millions d'euros. S'y ajoutent la construction d'un village olympique et la nécessité d'investir sur différents modes de transports collectifs en fonction des lieux d'implantation des équipements destinés aux jeux. Cette délibération de positionnement autorise donc le Président à conduire toute démarche auprès du Gouvernement en vue de ce projet et à s'entourer de toute expertise, administrative, financière et en ingénierie, nécessaire jusqu'à son aboutissement. Un poste de Chargé de mission sera notamment créé. Cette délibération marque, à ce jour, une réaffirmation forte de l'exécutif sur l'objectif de l'accueil des Jeux des Îles et des conditions nécessaires à la réalisation de cette ambition.

Une délibération a récemment été adoptée sur l'accompagnement des sportifs qui souhaitent être admis aux Jeux des Îles de l'Océan Indien, au sein de la délégation de Mayotte. Les Mahopolitains ayant déjà eu par le passé une licence à Mayotte peuvent venir étoffer les sélections locales. D'autres natifs ou non de Mayotte ne pourront pas participer à ces Jeux, malgré leur bon niveau, voire leur chance de médaille car ils n'ont tout simplement jamais été licenciés dans un club local, selon les termes de l'article 7 de la charte des jeux. Un dispositif de prise en charge de ces sportifs est donc créé par le département. Cinq athlètes potentiels en athlétisme sont concernés par le dispositif.



Conjuguer proximité et vision d'avenir



Dans le cadre des objectifs de la mandature départementale, un accent particulier est mis sur l'importance de la proximité, mais aussi sur la qualité des liens qui unissent les collectivités. Le département veut soutenir les communes sur des projets et voir leur avancement.

Le président et l'ensemble des élus départementaux souhaitent rencontrer les maires, les élus municipaux et intercommunaux et les forces vives pour échanger sur le terrain, et de prendre part à l'avancement des projets en cours et à venir. Les visites cantonales ou communales de proximité – trois ont déjà eu lieu – traduisent cette ambition. Le sens de ces visites est de favoriser un travail collectif entre les communes, les intercommunalités et le département autour des projets, avec un objectif commun : celui du service rendu à la population. Les visites obéissent à une forme éprouvée : réunion entre les services et les élu(e)s, visite de terrain sur des projets emblématiques avec parfois un accueil populaire.
Après les visites de M'tsangamouji, Chiconi et Mamoudzou, d'autres sont programmées prochainement jusqu'à faire le tour des communes.

Des réalisations locales soutenues

Le département porte lui-même et réalise d'ores et déjà des projets sur le territoire communal, comme, dans le cas de Mamoudzou, les PMI, la maison des personnes âgées à Kawéni, le pôle d'échange multimodal, la construction de la cité administrative régionale, pour une enveloppe de 155 millions d'euros de travaux réalisés et à réaliser. 14,5 M € ont été mobilisés depuis 2018 sur Chiconi par le Conseil départemental, que ce soit en aides directes accordées à la collectivité, à la 3CO et à la SPL976 pour des projets d'investissements importants afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens. À cela, s'ajoutent quelques 14,7 M€ sur des projets propres du département qui sont et vont être réalisés sur la commune. Les travaux de traversée de la route départementale allant du rond-point en direction de Sada-Chiconi jusqu'à l'extrême nord de Chiconi, ou encore la réhabilitation du centre médico-social de Chiconi, peuvent être cités.
Avec la volonté de parvenir à organiser les jeux des îles en 2027 et plus largement de valoriser le sport au quotidien, le Conseil départemental impulse la réalisation d'équipements territoriaux d'envergure.

À Mtsangamouji, le futur gymnase territorial du Nord, pour un montant de 11 millions d'euros, le plateau sportif de Chembenyoumba, subventionné à hauteur de 1,5 million d'euros, avec une réception prévue en 2022 pour accueilllir les jeux des îles en basket-ball et handball.

Dans la commune de Mamoudzou, le gymnase de Mgombani, le terrain de football Bamana, la future piscine olympique, le stade municipal de Tsoundzou, ou encore le complexe sportif de Kaweni, peuvent être cités.
Comme le souligne le Président,

«en venant sur place, sur le terrain, en étant au plus près des élus locaux, on se rend mieux compte de la réalité des projets, de leur avancement mais aussi de leurs difficultés».

A chaque visite, une convention est signée entre les communes et le département, les différentes opérations prévues ou en cours sont passées en revue afin de permettre un véritable tour d'horizon des projets canton par canton.



A Chiconi, le président Ben Issa Ousseni a tenu à rendre un hommage tout particulier à son prédécesseur Soibahadine Ibrahim Ramadani.

Dynamiser l'attractivité du territoire

Dans un registre d'animation du territoire et de mise en réseau des acteurs, les évènements économiques sont des moments d'échange et de rencontres privilégiés :

4e Invest délocalisé à Bruxelles, 3e Forum économique de Mayotte, trois jours du concours Innov 'Action 976 en lien avec la première édition du Startup Week-end Mayotte ou encore Mayotte acteur de son développement, sans oublier le Mois de l'économie sociale et solidaire. Même si sur une mappemonde, Mayotte apparaît comme un point, notre île a toute sa place dans la marche de la planète. Il convient de capitaliser sur la position géostratégique de l'île: un espace de stabilité politique et de sécurité rare au sein de l'océan Indien et du canal de Mozambique. Un rôle potentiellement stratégique tant pour ses routes maritimes que pour ses projets énergétiques essentiels à l'approvisionnement des pays d'Afrique de l'Est et dans lesquels de nombreuses entreprises européennes investissent. En termes de consommation et de construction notamment, la forte démographie apparait comme un atout. Et les projets à teneur environnementale ont le vent en poupe pour que le territoire se bâtisse de manière soutenable.

Quand l'innovation est en action



Depuis 2018, l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM) en partenariat avec le Conseil départemental et les acteurs institutionnels et économiques locaux, organise le forum économique de Mayotte.

Cet évènement, co-financé par le FEDER-CTE dans le cadre du Programme Interreg V Mayotte-Comores-Madagascar pour une durée de trois ans 2019-2021, valorise la dynamique économique de Mayotte auprès d'investisseurs régionaux, nationaux et internationaux. C'est aussi l'occasion pour les investisseurs de tous horizons de nouer des partenariats avec des entrepreneurs mahorais.
Cette quatrième édition, organisée le 20 et 21 octobre dernier, traitait de la thématique : ***"Mayotte, l'innovation en action. Les technologies du futur au service du développement économique et humain".***
Une thématique ambitieuse à laquelle ont contribué de nombreux intervenants : ARCTURUS Group , Guillaume Basset, délégué aux Territoires d'industrie auprès du Ministre économie et finances et de la Ministre cohésion des territoires, Olivier Sudrie, économiste, maître de conférences, ou encore Marcel Escure, ambassadeur en charge de la Coopération Régionale et des ambassadeurs invités...

Le Forum économique permet de valoriser les dynamiques de développement pour Mayotte : accompagner les investisseurs dans la réussite de leur projet; organiser les rencontres des investisseurs invités, avec les entrepreneurs mahorais, ouvrir Mayotte aux marchés de l'Océan Indien et de l'Afrique de l'Est avec l'expertise de Business France.
L'évènement a réuni des représentants institutionnels et gouvernementaux, le préfet, le président du conseil départemental et ses élus, le recteur, les maires, les parlementaires, des chefs d'entreprises, les présidents des intercommunalités, les associations, les représentants syndicaux.

CHIFFRES CLEFS:

323 participants ont été accueillis sur le parvis du cinéma Al Pajoe pour participer aux conférences sur les deux jours du Forum économique
25 prestataires mobilisés
26 intervenants les deux jours d'évènements dont 13 intervenants « extérieurs »
5 ateliers organisés
9 thématiques abordées
+40 participants régionaux, nationaux et internationaux en visioconférence et connectés sur le Facebook live de l'ADIM.

Le président du Medef national à Mayotte



Le lycée des Lumières a accueilli le 29 octobre 2021, l'Assemblée générale du MEDEF, en présence notamment de la 5e vice-présidente chargée du Développement économique et Coopération décentralisée, Bibi Chanfi, de la conseillère départementale et présidente de l'ADIM Zamimou Ahamadi, du préfet de Mayotte Thierry Suquet.

Le président national du MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux était accueilli pour la première fois sur notre territoire. La présidente du MEDEF Mayotte, Carla Baltus, le maire de Mamoudzou Ambdilwahédou Soumaila, le représentant du Recteur, des élus locaux participaient à cette rencontre ainsi que de représentants des organismes consulaires et des acteurs économiques.***«Les entreprises mahoraises face aux impératifs des mutations institutionnelles, sociétales, sociales et énergétiques»*** marquait le thème de ce rendez-vous. Quatre conventions ont été signées entre le MEDEF Mayotte et Pôle Emploi, l'association NAYMA, le Lycée des Lumières ainsi que le Rectorat, dans le but de formaliser et de finaliser des actions et des projets favorisant l'accès au monde de l'entreprise, par exemple avec la facilitation des demandes de stages.

INVEST

Le rendez-vous de Mayotte à l'export



Pour sa 4e édition en septembre dernier, le rendez-vous économique de la rentrée, Invest 2021, organisé par l'ADIM Mayotte à Bruxelles - une première dans la capitale européenne - a tenu toute ses promesses à commencer par celle de promouvoir le département comme une terre d'investissements.

Après les mots d'accueil de la présidente Zamimou Ahamadi, le président du conseil départemental de Mayotte, Ben Issa Ousseni, présent pour l'occasion, a rappelé : ***«Mayotte a du potentiel, des potentiels même, c'est le message que martèle inlassablement l'ADIM et tous les acteurs de l'attractivité - qu'il s'agisse de la nouvelle agence d'attractivité et de développement touristique, des délégations de Paris et de la Réunion, des organismes consulaires...»***, appelant à la synergie de tous ces acteurs.

Place ensuite à des interventions teintées d'Europe en ce lieu symbolique de Bruxelles - la représentation institutionnelle française-, en présence notamment de l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan indien, Marcel Escure. Il a ainsi été largement question de Mayotte, terre d'innovation au travers de présentation des opportunités au cœur du canal du Mozambique, d'exemples de stratégies d'investissement gagnantes, avec le pôle d'excellence rurale de Coconi, de l'économie de la mer ou du digital au service de l'éducation et du développement économique. L'île aux parfums a été évoquée comme un relai privilégié de la politique de l'Union européenne dans l'océan indien : économie bleue sur laquelle Mayotte se positionne, promotion des énergies renouvelables, partenariats et financements à développer...

Un rendez-vous délocalisé

Ceci, avant le 4e Forum économique qui se tenait lui à Mayotte, quelques semaines plus tard, capitalisant ces opportunités développées. Présentation de produits locaux, échanges de carte, opportunités de « business » autour de Mayotte, c'est tout le sens de ce temps fort inaugural de la rentrée, dont le concept peut se décliner dans la zone océan indien.



Le président avec la 5e vice-présidente en charge de l'économie Bibi Chanfi, et la présidente de l'ADIM Zamimou Ahamadi

PROPOS D'ÉLUES



Bibi Chanfi, 5e vice-présidente chargée du développement économique et de la coopération décentralisée

« Mettre en avant les atouts du territoire »

« Au sortir d'une crise sanitaire sans précédent, aux conséquences très difficiles pour le mouvement économique, Mayotte ne manque pas d'atouts et c'est très important de le rappeler. Des atouts liés à un dynamisme et à une croissance de tous les possibles. Des atouts liés à ses capacités de résilience qui lui ont permis de faire face à cette crise et à des évènements lourds en se relevant toujours – et il faut saluer le monde économique de cette force d'adaptation. Des atouts, enfin, liés aux projets d'infrastructures d'envergure amenés à concerner Mayotte comme la future piste longue, le futur quai n°1 en lien avec les engagements ministériels sur le port, ou bien sûr l'accueil souhaité à Mayotte des Jeux des Iles 2027,avec des équipements importants.

Des atouts, enfin, liés au positionnement géographique de Mayotte : celui d'une région ultrapériphérique de l'Union européenne située stratégiquement au cœur de l'Océan Indien, dans le canal de Mozambique, entre Madagascar et l'Afrique de l'Est. Mayotte peut jouer, mais plus encore doit jouer un rôle moteur pour assurer la stabilité et le développement économique dans cette zone du Canal du Mozambique. Des atouts enfin liés aux hommes et aux femmes qui font Mayotte, et ces atouts-là sont sans nul doute les plus importants. J'ajoute qu'un certain nombre de projets qu'il s'agisse du data center, de la technopole de Dembéni, du campus connecté récemment inauguré, des projets d'hôtels, des perspectives en termes de transports maritimes, nous laissent penser que Mayotte présente un sacré potentiel. Le désengorgement de Mamoudzou est une condition avec la création d'une zone d'activité économique au centre ouest, avec la nouvelle cité administrative à Coconi, avec le projet Agropolis… Des documents stratégiques comme le Schéma d'aménagement régional(SAR) ou le futur projet de loi Mayotte participent à cette dynamique, qui nécessitent de penser l'avenir dès aujourd'hui ».

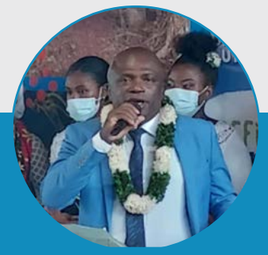


Zamimou Ahamadi, Présidente de l'ADIM

« Collaboration et projets collectifs »

« Seul un partenariat efficace entre l'ensemble des acteurs économiques, nous permettra d'accompagner les entreprises et l'entreprenariat dans une démarche d'innovation, indispensable pour une compétitivité régionale et internationale.L'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (l'ADIM) que je préside confirme sa contribution au service du développement économique de Mayotte, à travers les actions opérationnelles réalisées pour le compte du département en cette période très particulière.

De Bruxelles pour Invest à aujourd'hui, les derniers mois ont été très fertiles en initiatives et en rendez-vous. Les sujets de réflexion sur notre engagement et nos actions en faveur du développement économique de notre territoire sont nombreux. Il nous appartient de les valoriser et de les faire connaître à travers des échanges réguliers car nos entreprises ont plus que jamais besoin de collaborer et de développer des projets collectifs ».



La vanille à la fête

Le Pôle d'excellence rural de Coconi a accueilli une fête de la vanille. L'occasion était trop belle, devant un parterre d'institutionnels prestigieux, d'évoquer cette fameuse filière vanille de Mayotte, dont on peut se féliciter qu'elle soit «à la relance». Ce fut la tonalité du propos du représentant du Conseil départemental Saindou Attoumani, conseiller départemental de Ouangani et président de la SPL976 : **« La culture de la vanille à Mayotte est une production traditionnelle ayant fait par le passé la renommée de l'île. Son développement représente donc un enjeu particulier, puisqu'elle fait partie intégrante du patrimoine culturel de notre territoire. La vanille, seconde culture d'exportation derrière l'ylang, est une des cultures emblématiques qui a valu à Mayotte son surnom « d'île au parfum ».**

La culture de la vanille est subventionnée depuis 1966. De nombreux projets de relance de la filière se sont succédés mais se sont heurtés à des difficultés, notamment financières» a-t-il d'abord rappelé. Et de souligner, avec force et conviction, que le Conseil départemental accompagne l'Association saveurs et senteurs de Mayotte à relancer cette filière à travers un certain nombre d'initiatives : organisation et l'amélioration de la production et la collecte ; mise en place d'une transformation collective ; organisation de la commercialisation afin de fournir la demande et de développer de nouveaux débouchés, mise en place d'une traçabilité de l'amont à l'aval pour garantir des produits de qualité.



TÉMOIGNAGES



Abdallah Hachim, lauréat du concours Innov Action

Jua School : vers une école d'élite entièrement digitalisée

Habitant de Labattoir, Abdallah Hachim est actuellement enseignant stagiaire en Mathématiques. Après l'obtention d'un bac scientifique au lycée de Petite-terre, il valide la licence de Mathématiques à la FST de Limoges. Poussé par l'engouement et la passion pour le tutorat et l'encadrement, Abdallah Hachim postule pour un poste d'enseignant contractuel en mathématiques. Il enseigne donc pendant trois ans au lycée Bamana avant de passer le CAPES affectation local Mayotte.En 2019 il crée la chaîne Youtube "Maths Shimaore" dans le but de rendre accessible les mathématiques à travers le Shimaoré. «J'ai fait plusieurs vidéos en français et en Shimaoré qui ont été bénéfiques pour beaucoup de personnes durant le confinement» nous confie l'enseignant. Et cette chaîne Youtube n'est pas destinée qu'aux mathématiques, car on y trouve également des témoignages de plusieurs jeunes mahorais ayant réussi dans différents domaines. C'est ainsi qu'Abdallah Hachim prend conscience du besoin d'accompagnement scolaire en offrant un service de qualité et varié. C'est à partir de là qu'est né le projet Jua School qui a remporté le concours Innov Action 2021.

Jua School est une société de l'économie sociale et solidaire ayant pour activité principale le suivi scolaire à domicile et à distance pour toutes les matières et tous les niveaux, de la maternelle jusqu'au supérieur avec des ressources pédagogiques et des outils numériques. Ses services s'adressent aux élèves cherchant l'excellence tout comme ceux en difficulté, dans toute l'île. Pour élargir l'offre au grand public, l'auteur principal de Jua School compte travailler en collaboration avec plusieurs structures associatives et communales. Et il projette d'ouvrir à l'avenir une école d'élite entièrement digitalisée par le développement de nouvelles applications dans le but de préparer de futurs leaders.



Fayza Houmadi, lauréate du concours Innov Action (2e place)

Télé-Unono : améliorer la qualité de vie des patients

Fayza Houmadi est titulaire d'un Master en Sciences et Numérique pour la Santé de l'Université de Montpellier après avoir validé une licence de biologie «parcours des organismes : écologie, éthologie, évolution» à l'Université de Rennes 1 ». De retour à Mayotte en 2020, Fayza Houmadi change d'orientation : elle devient Conseillère principale d'éducation (CPE) au collège de Dzoumogné.Le projet qu'elle a défendu lors du concours Innov Action, Télé-Unono, consiste à vendre des appareils technologiques innovants et connectés permettant d'améliorer les conditions de vie et le suivi des patients atteints de maladies chroniques. L'augmentation des maladies chroniques engendre, en effet, de nouveaux problèmes liés au parcours de soins. Ces problèmes, liés à la conjoncture économique mais aussi au désert médical, nécessitent un remaniement de notre système de santé. Ainsi l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la santé représente l'une des pistes de solution pour ce faire. «La santé mobile offre de nouvelles possibilités pour améliorer la surveillance des maladies chroniques et permet aux patients d'être acteurs de leur prise en charge», nous confie Fayza Houmadi.

L'ambition de Télé-Unono est d'améliorer les conditions de travail des professionnels sur les questions de mobilité, traitement des urgences et optimisation du temps médical pour le bien-être et la qualité de vie du patient.



Zanabou Andjilani, 3e lauréate du concours Innov Action

Jivi Park : une nouvelle façon ludique et énergique de jouer

Originaire de Mangajou, Zanabou Andjilani est diplômée d'un Master Conseil Projet Action Sociale Territoriale et Associative à la faculté de Cergy.

Elle travaille, actuellement, pour l'Education nationale en tant qu'enseignante. En parallèle, elle a toujours eu l'instinct entrepreneurial «Pour maintenir et dynamiser la croissance économique de notre territoire»souligne-t-elle. Le projet qu'elle a défendu lors du concours Innov Action 2021, Jivi Park, consiste à pallier au manque criant de structures d'accueil proposant des activités de loisirs pour les enfants. L'idée est de proposer une plaine de jeux couverte pour les enfants de deux à douze ans avec des structures en volume pour grimper, ramper, sauter en toute sécurité car elles sont équipées de filets et d'épais tapis. Le projet prévoit en plus un espace digital composé d'un sol et d'un mur interactif accompagnés de jeux gestuels. Et cela se fera dans un lieu sécurisé à l'abri des intempéries où les enfants peuvent se défouler et s'amuser sans contrainte éventuelle. «C'est en côtoyant les enfants au quotidien que je me suis rendue compte du manque cruel de structure d'accueil et d'activités ludiques» nous confie la 3ème lauréate du concours Innov Action 2021. Il s'agit ainsi d'un projet qui vient assurément répondre à un très grand besoin pour le territoire, une véritable bouffée d'oxygène pour les enfants et les parents.

Ce projet a été retenu parce qu'il vise un terrain jusqu'à présent presque vierge où tout est à faire et pourrait rendre l'île plus attractive sur le plan touristique, mais également économique en attirant les investisseurs.

Des déplacements fructueux



Représenter Mayotte lors de moments forts à l'international, défendre les dossiers départementaux à Paris, participer à des congrès emblématiques ou des salons, ces tâches font partie des missions des élu(e)s départementaux, qui mutualisent les rencontres hors du territoire.

Après deux années où les congrès, colloques ou manifestations avaient parfois cessé, l'activité reprend un peu partout. Si la visioconférence demeure un outil prisé, elle ne répond pas toujours aux décalages horaires entre des territoires et nombre de rendez-vous importants qui se déroulent à Paris où siègent ministères et délégations ou parfois en Province.
Un court déplacement bien chargé à Paris pour le vice-président en charge de l'action sociale Madi Velou autour de l'économie sociale et solidaire (ESS) avec au programme une rencontre sur ce thème et ses homologues de l'Association des régions de France; un rendez-vous au secrétariat d'État auprès du Ministère des Finances; Congrès de l'ESS, un événement inédit d'ampleur, entièrement consacré à échanger, débattre, faire porter une parole forte ; enfin, une réunion avec les associations mahoraises de métropole en lien avec la Délégation de Mayotte à Paris. ***« J'essaie toujours de faire coïncider les agendas pour optimiser ces rencontres lors d'un même déplacement »*** confie le président, qui se bat pour des rencontres avec les ministères en vue des compensations financières (importantes) de la PMI et de l'ASE ou la convergence des droits sociaux. Même son de cloche chez le 1er vice-président Salime Mdére qui participait récemment à des réunions avec les représentants du monde du football professionnel (avec le conseiller départemental El Anrif Hassani) et les ligues mahoraises autour du projet de la section d'excellence sportive de Cavani qu'il faut mettre sur les rails.

Multiplicité des sollicitations

Dans le même temps, il convenait d'assurer la représentation du Conseil départemental auprès des finalistes de basket garçons et filles – pour les finales de la zone Océan indien à la Réunion, en étant aussi présent sur le meeting d'Etang Salé qui réunissait cinq athlètes mahorais de haut niveau. Zouhourya Mouayad Ben représentait notamment le Département lors de ces moments forts. Les congrès nationaux ou annuels (Régions de France, EPL(Entreprises publiques locales), sapeurs pompiers, agriculture...) mobilisent aussi des élus départementaux, soucieux de défendre la place de l'île au parfum. Pour le président Ben Issa Ousseni, les sollicitations sont nombreuses : il convenait ainsi de représenter Mayotte (avec la vice-présidente Tahamida Ibrahim) lors de la Conférence annuelle des Régions ultrapériphériques aux Açores avec ses homologues ultramarins – Mayotte a présidé cette instance et obtenu nombre d'avancées – ou encore à Bruxelles en septembre dernier pour la première édition délocalisée d'Invest, rendez-vous des acteurs économiques à l'international. Des temps forts incontournables à l'Agenda « présidentiel ».



Mayotte défend l'ultra-périphérie



La 26e Conférence des présidents des RUP s'est déroulée les 26 et 27 novembre 2021 aux Açores (Portugal) en présence d'une délégation de Mayotte avec à sa tête le président du conseil départemental Ben Issa Ousseni et sa 2e vice-présidente en charge de l'Europe Tahamida Ibrahim.

Ce temps annuel et tournant - Mayotte a présidé cette instance entre février et novembre 2020 - permet notamment de rencontrer les homologues des 9 régions ultrapériphériques à l'instar de la Guadeloupe, de la Martinique qui désormais a pris la présidence, de La Réunion ou encore des Canaries. C'est aussi un temps où les deux sessions – internes et partenariales – permettent d'adopter une déclaration finale et de sensibiliser l'Union européenne sur les sujets majeurs à traiter à l'échelle des territoires. Le président Ben Issa Ousseni a défendu un certain nombre de dossiers de Mayotte : ***« l'amélioration de l'accessibilité physique, notamment le développement du Port. L'augmentation du volume des trafics maritimes favoriserait le désenclavement de Mayotte. Notre filière pêche qui demeure en attente d'une véritable concrétisation des aides au renouvellement de la flotte. Enfin, notre pêche artisanale mahoraise reste impuissante face aux géants que représentent les pavillons étrangers». «Notre défi quotidien est celui de la gestion des flux migratoires constants et du climat social en tension»*** a-t-il indiqué, un sujet brûlant qu'il a évoqué en lançant un appel pour que Mayotte soit considérée comme une zone d'urgence et pour que les dispositifs Frontex puissent être déployés. Durant ces deux jours, le président s'est fait le défenseur de l'ultrapériphérie.

Anna Ousseni, Miss Mayotte

Désormais connue comme Miss Mayotte, Anna est avant tout une jeune femme de 24 ans, vive, pleine d'ambitions et touchante, dont l'histoire s'écrit entre la métropole, Mayotte, et ses voyages à l'étranger. Une jeune mahoraise très « nature », qui ne se destinait pas à devenir une reine de beauté et qui représente aujourd'hui le charme de l'île à laquelle elle est tant attachée.

Née à Grenoble, Anna est venue à Mayotte à l'âge de 5 ans et y a fait toute son école primaire, jusqu'à ce que sa famille ne doive repartir : « Ma petite sœur étant née handicapée, nous avons dû retourner en métropole pour qu'elle ait les soins adaptés ». Voilà qu'Anna s'installe à Nantes, mais au bout de quelques années Mayotte lui manque : elle revient durant ses années lycée, loge chez sa tante et finit sa scolarité à Sada, obtenant son BAC économique et social. Et c'est encore l'heure du départ pour Anna, qui va à Bordeaux faire un BTS commerce international grâce auquel elle fera un stage à Bali. Anna a le goût du voyage, et a entre autres visité plusieurs pays d'Europe ainsi que Madagascar. Après son BTS, la jeune femme travaille au rectorat de Mayotte pendant un an. Par la suite, elle décide de reprendre ses études à la Réunion et obtient un Bachelor Responsable de zone import-export. Mais en master, elle réalise durant son alternance dans un grand groupe qu'elle a d'autres aspirations :

« C'était mon rêve de travailler pour une multinationale et pourtant, je me suis rendue compte que, non, en fait je désirais travailler à mon propre compte ».

Anna remet en question l'avenir auquel elle se destine ; elle commence à chercher une activité qui lui permettrait d'allier son sens commercial et ses centres d'intérêt pour réellement s'épanouir. Au même moment, une amie l'inscrit au concours de Miss Réunion puisqu'elle y résidait, mais c'est le concours de Miss Mayotte qu'elle préfère tenter car quitte à concourir, Anna voulait le faire là où elle se sentait chez elle. Depuis plusieurs années l'entourage de la jeune femme - conscient de sa beauté et de son élégance - l'encourageait à faire ces concours. Alors pourquoi cette année ? « Au niveau de l'âge c'était la dernière année où je pouvais le faire, j'ai pensé que c'était finalement une bonne opportunité pour moi et j'y participé, parce que de toute manière, je n'avais rien à perdre et tout à y gagner » affirme-t-elle.

La suite, nous la connaissons. Anna a été couronnée Miss Mayotte et a fièrement représenté l'île aux parfums au concours Miss France, le 11 décembre dernier.
La concurrence était rude, mais Anna sait que l'issu du concours national ne l'empêchera pas de tirer le meilleur de l'ensemble de son expérience de Miss.

« Je sais que de toute façon cette aventure m'apporte(ra) beaucoup car je rencontre plein de gens, j'apprends à parler en public, je me fais des relations et ça pourrait m'être utile dans la suite de mes projets ; je n'abandonne pas l'idée de créer mon entreprise plus tard ».



Paola Schirano : De Milan à Mayotte, en passant par La Réunion

Au début du mois de septembre 2021, Paola Schierano soutenait sa thèse à l'Université de Milano-Bicocca, en Italie, mettant ainsi un terme à 3 ans de travail. 454 pages d'études et d'analyses sur le thème : « De Mayotte à La Réunion. Mobilité, vivre-ensemble et fractures dans deux Outre-mer européens ».

Mais comment une Italienne, étudiante en anthropologie, en vient-elle à s'intéresser à l'océan Indien, et choisit comme sujet de thèse la mobilité des mahorais vers La Réunion ?

Son projet de recherche se développe à partir d'une plus large réflexion sur l'Outre-mer européen à l'occasion d'un séjour à Tenerife (Canaries) pendant lequel elle réfléchit à l'appartenance identitaire dans ses multiples déclinaisons : insulaire, nationale et communautaire. Elle en fait d'ailleurs le sujet de Mémoire « Les Régions ultrpériphériques : une anthropologie de l'Europe en mouvement »

Au fil de ses recherches, elle découvre Mayotte et son combat pour rester française. À l'époque l'île vient d'acquérir le statut de département français et tend à devenir RUP. ***« Je me suis jurée que mes recherches doctorales porteraient sur Mayotte »*** *et lorsque son doctorat est accepté, elle envisage de travailler sur l'impact de la départementalisation à court terme et notamment la cohabitation des valeurs de la République et celles de l'Islam. Mais en 2018, Mayotte traverse une nouvelle crise sociale et les manifestations contre l'insécurité se succèdent. Elle revoit alors son projet d'études et l'élargit à La Réunion en s'intéressant à la communauté mahoraise qui y est installée. « Le premier mahorais que j'ai rencontré, c'est Toumbou Lissilamou, le président de l'Union des étudiants mahorais de La Réunion (UEMR), il m'a ouvert les portes de la communauté » s'enthousiasme la jeune doctorante. Son travail prend un nouvel élan lorsqu'elle rencontre le monde associatif, participe aux réunions, et découvre la Délégation de Mayotte à La Réunion : « J'ai côtoyé les usagers, j'ai suivi les agents dans leur travail de terrain, cela m'a permis de cerner, d'observer et de comprendre… ». S'enchaînent ensuite trois séjours en immersion à Mayotte, permettant d'enrichir son travail de recherche. Au fil de ses rencontres et de ses échanges – plus d'une centaine d'entretiens – elle voit se dessiner les parcours de ces Mahorais venus chercher un avenir à La Réunion dans les années 80-90.* ***« On parle de la communauté mahoraise, mais elle est loin d'être uniforme. Il existe des fractures entre générations, entre ceux qui valorisent leur mahorité et ceux qui veulent abandonner les traditions du pays… »*** *à l'image du tissu associatif qui peine à se structurer et qui pourtant, elle en a l'intime conviction, est une des clés de l'insertion des mahorais à La Réunion.Son doctorat achevé, elle enseigne désormais à l'Université de Turin, mais la page Mayotte n'est pas pour autant tournée : « La recherche doctorale est un tremplin, pas un aboutissement, j'ai encore beaucoup d'interrogations. Mon engagement désormais c'est de partager mes connaissances avec les étudiants. Je dois publier ma thèse et quelques articles et au laboratoire « Arcipelago Europa » de l'Université de Turin nous travaillons sur des ouvrages dédiés aux Outre-mer, sous forme de fiches synthétiques pour mieux appréhender ceux-ci, Mayotte y figure bien sûr ! »*

Sa devise, elle la partage avec l'Université de Milan « la fortune sourit aux audacieux ».



FOOTBALL

Les Jumeaux en haut de l'affiche !

Quel parcours ! Quelle épopée ! On pourrait retenir, parmi beaucoup d'autres images fortes, les larmes de Makarara, le gardien de but des Jumeaux de Mzouasia à la fin du match, alors que le gardien de Bordeaux, Gaétan Poussin, lui offrait son maillot. Les jumeaux nous auront fait rêver, avec deux équipes bretonnes Pledran et Plancoet éliminées, pour accéder – une première – à une affiche incroyable contre les Girondins de Bordeaux et une sortie avec les honneurs (10 à 0). A l'unisson de tous, le président Ben Issa Ousseni a dit *«La fierté qui est celle de tous les mahorais(es) pour cet incroyable parcours. On dit parfois que seule la victoire compte mais ce n'est pas vrai : Quelle épopée extraordinaire ! Quelle expérience hors du commun pour en arriver là ! (...) Le résultat final n'est rien au regard des souvenirs que chacun conservera ».* Ce club fondé en 1966 dont le violet est l'emblème nous aura fait rêver. Mayotte en force, et de belles images en souvenir. On en redemande !

















L'Agenda départemental 2022 est paru

La nouvelle édition de l'Agenda annuel du département vient de paraître. Chaque année, en effet, la collectivité édite à 5 000 exemplaires un Agenda incluant plusieurs cahiers : l'île de Mayotte, les communes et leurs élus, la géographie et le peuplement, le patrimoine de Mayotte (un nouveau cahier), l'Assemblée départementale, ses élu(e)s et son organisation avec un trombinoscope détaillé, les services de l'État et les numéros utiles, un zoom sur des organismes utiles à la population (CESEM, SPL 976, SDIS ou encore les délégations extérieures), un semainier illustré des grands rendez-vous de l'année à venir ou des dates déjà repérées (journées internationales, mondiales....). Il est disponible à raison d'un exemplaire par personne à la direction de la communication à Mamoudzou, dans la limite des stocks disponibles.